



18.01.2012 - 14:13 Uhr

ACS: Vignette autoroutière - pas d'augmentation du prix pour constituer des réserves!

Berne (ots) -

L'Automobile Club de Suisse (ACS) est heureux que le Conseil fédéral veuille adapter le réseau des routes nationales aux conditions et exigences, respectivement besoins actuels. Il exprime de la sorte clairement que la Confédération accepte d'assumer plus intensivement sa responsabilité pour le réseau routier. L'ACS s'oppose en revanche à l'heure actuelle à l'augmentation du prix de la vignette autoroutière.

Le réseau des routes nationales a été planifié il y a plus de 50 ans. Depuis, on soustrait aux au-tomobiles les moyens financiers pour la construction et l'entretien via les surtaxes sur le carburant. Bien que, contrairement aux nombreuses promesses, le réseau ne soit toujours pas achevé et en dépit des goulets d'étranglement qui se profilent depuis des années à l'horizon et qui vont restreindre massivement le bon fonctionnement de l'arrête dorsale de la mobilité en Suisse, on a engagé de plus en plus de moyens affectés à l'origine obligatoirement à la route à des projets du trafic ferroviaire. La répartition du volume des transports est restée quasiment inchangée depuis des décennies. Près de 20 pour cent des kilomètres parcourus le sont par le rail et la route se taille la part du lion avec 80 pour cent. Selon les pronostics de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), cette proportion est aussi appelée à ne subir que de faibles modifications d'ici à 2030. En même temps, on prévoit une autre augmentation du trafic.

Sur le réseau des routes nationales se déroule près d'un tiers des prestations de transport du trafic routier motorisé. Cette utilisation intensive du réseau des routes nationales est souhaitée, car elle permet entre autres de décharger les zones habitées des trains routiers, car elles se prêtent moins au trafic de transit. C'est pourquoi il est également dans l'intérêt de la collectivité que le bon fonctionnement du réseau des routes nationales reste intact et que les adaptations requises soient planifiées avec prévoyance et systématiquement mises en application.

L'ACS s'oppose à l'heure actuelle à une augmentation du prix de la vignette autoroutière. En raison du traitement retardé des projets routiers notamment, la réserve du Financement spécial pour la circulation routière (FSCR) à la fin 2012 sera toujours d'environ 1,7 milliard de francs à la fin 2012. Une augmentation des redevances routières entrera pour l'ACS en considération au plus tôt lorsque cette réserve sera réduite par des investissements judicieux dans des projets routiers.

Contact:

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter

Niklaus Zürcher

Directeur Automobile Club de Suisse

Mobile: +41/79/341'01'67

E-Mail: nik.zuercher@acs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100711492> abgerufen werden.